

Sécurité personnelle et développement harmonieux de l'enfant

Les parents et le personnel enseignant trouveront dans cette fiche des informations générales sur le développement et la sécurité des enfants; ces renseignements les aideront à prendre des décisions importantes en ce qui a trait à la sécurité personnelle des enfants.

Développement de la personnalité

Caractéristiques des enfants de 8-9 ans :

- Les enfants de 8-9 ans prennent les jeux très au sérieux et digèrent parfois mal les défaites.
- Ils s'inventent des histoires et des personnages plus réalistes (p. ex. la police plutôt que les Power Rangers^{MD}).
- Ils se définissent par rapport à leurs parents. Ils ont parfois honte du comportement de leurs parents.
- L'embarras et la désapprobation peuvent les vexer sérieusement.
- Ils entrent dans l'univers complexe des rapports entre camarades.
- Le développement du langage les aide à approfondir leurs relations. Les filles développent le plus souvent leurs relations en parlant, et les garçons, en jouant.
- Les rapports entre camarades prennent de l'importance et obéissent à des règles. La reconnaissance d'une « hiérarchie des coups » se manifeste.
- L'image qu'ils se font d'eux-mêmes se définit par la manière dont leurs camarades les traitent (par ex., si un ou une camarade leur manifeste de l'animosité, ils pourraient le prendre comme un échec personnel).
- Ils commencent à se comparer physiquement aux autres.
- Ils n'exercent pas toujours un bon jugement sur leur apparence.
- Ils commencent à comprendre que tout n'est pas blanc ou noir et qu'il y a des nuances entre les deux (on peut être content ou fou de joie, mécontent ou furieux), ce qui les aide à développer des relations plus stables.
- Ils prennent de l'assurance à mesure qu'ils comprennent le fonctionnement des rapports humains. Le contraire risque de se produire chez les enfants qui manquent d'entregent.
- Ils trouvent fierté et plaisir dans la réussite (école, sports, musique, arts, amis, jeux, etc.).
- Ils ont une faible faculté d'abstraction. Leurs sentiments sont en lien direct avec leurs pensées du moment.
- Ils commencent à vouloir plus d'intimité (par exemple, ils se mettent à décorer leur chambre à leur goût, à demander aux gens de frapper avant d'y entrer, etc.).
- Ils se comportent négativement pour mesurer la tolérance de leurs parents, car c'est ainsi qu'ils apprennent à bien se comporter.

Les enfants de 8-9 ans aiment...

- Jouer à des jeux en ligne.
- Communiquer par messagerie instantanée (Windows Live^{MC} Messenger, Yahoo! Messenger^{MD}, etc.).
- Communiquer par courriel.
- Utiliser Internet pour des travaux scolaires.
- Consulter les moteurs de recherche (Google^{MD}, Yahoo!^{IMD}, Bing^{MC}, etc.).
- Aller à des fêtes d'anniversaire.
- Aller à des soirées pyjama.
- Participer à des activités parascolaires.
- Faire plus d'activités par eux-mêmes (se promener à vélo, aller au parc, aller chez leurs amis à pied, etc.).

Recommandations

- Rappelez à vos enfants qu'Internet est un lieu public tout comme le dépanneur, le quartier, le terrain de jeu ou la maison de quelqu'un. Expliquez-leur que vous surveillerez leurs activités en ligne dans l'intérêt de leur sécurité.
- Installez des contrôles parentaux sur l'ordinateur familial.
- Veillez à ce que vos enfants ne passent pas trop de temps sur Internet au détriment de leurs autres activités.
- Ne laissez pas vos enfants fréquenter les clavardoirs, qui sont bien souvent non réglementés.
- Demandez-vous si vos enfants sont mûrs pour la messagerie instantanée (MSN^{MD}, Yahoo!^{MD}, AIM^{MD}, etc.) ou les sites de socialisation (Facebook^{MD}, MySpace^{MD}, etc.). Ces activités exigent une surveillance étroite de la part d'un adulte. N'oubliez pas que la plupart des jeux comportent un module de clavardage.
- Sachez les mots de passe et les pseudonymes de vos enfants.
- Expliquez-leur où s'arrêtent les contenus appropriés et où commencent les contenus inappropriés. Profitez-en éventuellement pour leur expliquer la différence entre le respect et le non-respect des limites.
- Faites-leur comprendre que personne n'a le droit de leur demander de se dévêtir (sauf pour des raisons médicales).
- Rappelez-leur la différence entre un contact physique APPROPRIÉ et un contact physique INAPPROPRIÉ.
- Expliquez-leur qu'ils doivent s'éloigner de l'ordinateur et prévenir un *adulte de confiance* s'ils tombent sur des contenus inappropriés sur Internet (pornographie, violence, etc.).
- Apprenez-leur à se fier à leur instinct*. Faites des mises en situation pour les préparer à réagir adéquatement si quelqu'un ne respecte pas leurs limites personnelles.
- Expliquez-leur qu'ils ne doivent jamais accepter, prendre ou envoyer de photos sans votre permission.
- Revenez sur la différence entre un *BON secret* et un *MAUVAIS secret*. Un *BON secret* n'a rien d'inquiétant et finira par être dévoilé, par exemple une fête surprise; un *MAUVAIS secret* est un secret qu'un enfant se fait dire de ne répéter à personne et qui le rend mal à l'aise, par exemple quelqu'un qui leur parle de sexe. Vos enfants doivent absolument répéter les *MAUVAIS secrets* à un *adulte de confiance*.
- Commencez à leur parler de l'anonymat sur Internet et des internautes qui utilisent les renseignements personnels à mauvais escient.
- Expliquez-leur où commence et où s'arrête l'amitié*. Expliquez-leur qu'ils doivent tenir un adulte au courant de leurs rapports avec de nouveaux amis sur Internet et qu'un enfant ne doit jamais aller rencontrer en vrai quelqu'un qu'il a connu sur Internet sans se faire accompagner d'un parent.
- Veillez à ce qu'ils aient quelques *adultes de confiance* à qui parler de n'importe quoi (par ex., un parent, une tante, un grand-parent, une enseignante, etc.).



Parmi les sources consultées pour la création de cette fiche, mentionnons : Linda Ashford; Sharon Cooper, M.D.; Gavin de Becker; Erik Erikson; Jay Giedd; William Glasser, M.D.; Daniel Goleman; Michael Gurian; Kenneth Lanning; Mary Anne Layden et Linnea W. Smith, M.D.; Judith Lewis Herman; Amy Lynch; Jean Piaget; David Soussa; Deborah Yurgelun-Todd. Le contenu final et la présentation relèvent du Centre canadien de protection de l'enfance inc.